

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: calgonit DS 633

Type(s) de produit: TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Numéro de l'autorisation: EU-0028957-00000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: EU-0028957-0019

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

calgonit DS 633

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	CVAS Development GmbH
	Adresse	Am Hafen 16 68526 Ladenburg Allemagne
Numéro de l'autorisation	EU-0028957-00000 1-7	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	EU-0028957-0019	
Date de l'autorisation	18/07/2023	
Date d'expiration de l'autorisation	30/06/2033	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Calvatis GmbH
Adresse du fabricant	Am Hafen 16 68526 Ladenburg Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Am Hafen 16 68526 Ladenburg Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1322 - Acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	Purac Biochem bv
Adresse du fabricant	Arkelsedijk 46 4206AC Gorinchem Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Arkelsedijk 46 4206AC Gorinchem Pays-Bas

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		Substance active	79-33-4	201-196-2	16
Acide méthanesulfonique	Acide méthanesulfonique	Substance non active	75-75-2	200-898-6	7
Acide phosphorique	Acide phosphorique	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0
Acide sulfurique	Acide sulfurique	Substance non active	7664-93-9	231-639-5	0
Acide isononanoïque	Acide isononanoïque	Substance non active	3302-10-1	221-975-0	0

2.2. Type de formulation

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	<p>Peut être corrosif pour les métaux.</p> <p>Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.</p> <p>Corrosif pour les voies respiratoires.</p>
--------------------------	---

Conseils de prudence

Ne pas respirer les aérosols.

Porter des gants de protection.

Porter des vêtements de protection.

Porter un équipement de protection des yeux.

Porter un équipement de protection du visage.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un médecin.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure.

Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation locale

Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation locale

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Utilisation n° 7.1 – Désinfection des surfaces dures par moussage manuel ou automatique

Type de produit	TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: pas de donnée Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: pas de donnée Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Désinfection des surfaces dures
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Moussage Description détaillée:

	<p>Désinfection des surfaces dures Moussage manuel à l'aide d'une lance à mousse Moussage automatique avec buses de moussage installées fixes.</p> <p><u>Matériel de moussage</u> Stations satellites : installations fixes reliées à des jerricans, des fûts ou des GRV et des chariots mobiles équipés d'un conteneur de 20 l de produit concentré</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: Produit concentré, 16,0 à 17,6 % d'acide L(+) lactique Dilution (%): Allégation concernant les propriétés bactéricides : Dilution du produit à 5,0 % (p/p), 0,80 à 0,88 % d'acide L(+) lactique Allégations concernant les propriétés levuricides : Dilution du produit à 5,0 % (p/p), 0,80 à 0,88 % d'acide L(+) lactique Nombre et fréquence des applications: une fois par jour</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Jerrican en HDPE : 5-60 kg Fût en HDPE : 60-200 kg GRV en HDPE : 600-1000 kg</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Pour les installations fixes, connecter le jerrican, le fût ou le GRV contenant le produit à l'unité de dosage de la station satellite. Pour les versions mobiles, placer un conteneur de 20 l du produit pur sur le chariot et mettre le tuyau d'aspiration. Connecter l'alimentation en eau à l'unité de dosage. La dilution est réalisée automatiquement par l'unité de dosage de l'installation fixe ou mobile et surveillée par des mesures de conductivité.

Avant la désinfection, enlever les saletés non incrustées, un pré-nettoyage supplémentaire n'est pas nécessaire.

Appliquer la mousse sur les surfaces dures. Le volume d'application est de 350 ml de produit dilué/m². S'assurer que les surfaces sont bien recouvertes par le désinfectant.

Temps de contact minimal de 5 minutes pour les bactéries et de 15 minutes pour les levures.

Après l'application, rincer les surfaces traitées et rincer à fond l'équipement de moussage à l'eau propre. Pour le rinçage des systèmes mobiles, mettre le tuyau d'aspiration dans un conteneur contenant de l'eau propre.

5.2. Mesures de gestion des risques

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques conformes à la norme européenne EN ISO 16321 ou équivalente, des vêtements de protection résistants chimiquement au produit biocide, des gants résistants aux produits chimiques conformes à la classification de la norme européenne EN ISO 374 ou équivalente.

Les lunettes de protection et le matériau des gants et de la combinaison doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit.

Porter une protection respiratoire lors de la manipulation du produit concentré. L'appareil de protection respiratoire est à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit. Éviter de se tenir dans les zones de formation d'aérosols.

Ceci sans préjudice de l'application de la directive 98/24/CE et des autres législations de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consignes de premiers secours

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

En cas de symptômes : appeler le 112 ou une ambulance pour toute assistance médicale.

Si aucun symptôme : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver immédiatement la peau à grande eau. Ensuite, enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Continuer à rincer la peau à l'eau pendant 15 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : immédiatement rincer à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou une ambulance pour toute assistance médicale.

EN CAS D'INGESTION : rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est en mesure d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou une ambulance pour toute assistance médicale.

Mesure d'urgence pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : ne pas laisser le produit atteindre les égouts ou les masses d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : absorber avec une substance hygroscopique (sable, diatomite, liant universel). Ne pas utiliser de matières combustibles telles que la sciure de bois. Éliminer la matière recueillie conformément à la réglementation locale. Assurer une ventilation adéquate.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

À la fin de l'application, éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux exigences locales.
Les produits usagés peuvent être évacués vers les égouts en fonction des exigences locales.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation : 24 mois
Assurer une bonne ventilation ou aspiration.
Ne pas stocker conjointement avec des alcalins (solutions caustiques).
Ne pas stocker à des températures supérieures à 40 °C.
Tenir à l'écart de la chaleur et de la lumière directe du soleil.
Protéger du gel.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

6. Autres informations

Non pertinent